

LA GUERRE DU NÉGUEV A-T-ELLE EU LIEU ? ESSAI DE RÉÉVALUATION HISTORIQUE DES RELATIONS CONFLICTUELLES ENTRE JUDA ET EDMOM AUX VII^e ET VI^e S. AVANT N. È.

MATTHIEU RICHELLE

Résumé

Selon une reconstruction historique assez largement acceptée, les Edomites auraient (1) étendu leur territoire en direction de l'ouest dès la seconde moitié du VII^e s., (2) participé à la guerre babylonienne contre Juda au début du VI^e s. avant n. è., et, dans la foulée, (3) annexé le Néguev. Chacune de ces affirmations a été remise en question récemment. Le présent article examine les sources bibliques, épigraphiques et archéologiques afin d'évaluer le dossier des relations entre Edom et Juda aux VII^e et VI^e s. à la lumière des connaissances actuelles. Il apparaît que l'hypothèse (2) demeure fondée historiquement, tandis que (1) et (3) nécessitent une révision eu égard au nouveau regard que les archéologues posent sur le Néguev à partir de l'époque néo-assyrienne.

Summary

According to a largely accepted historical reconstruction, the Edomites (1) expanded their territory westward as early as the second half of the VIIth century, (2) participated in the Babylonian war against Judah in the beginning of the VIth century BCE, and, in the wake of these events, (3) annexed the Negev. Each of these assertions has been challenged recently. This article scrutinizes the biblical, epigraphical and archaeological sources in order to assess the relationship between Edom and Judah in the VIIth and VIth centuries in light of current knowledge. It is concluded that while (2) seems a warranted hypothesis, (1) and (3) need to be reconsidered in view of the new perspective adopted by archaeologists on the Negev from the Neo-Assyrian period on.

Mots clefs : Edom, Juda, guerre, Néguev

I. INTRODUCTION

Au début du VI^e s. avant notre ère, les Babyloniens réprimèrent à deux reprises des actes de rébellion commis par des rois judéens ; la seconde fois, en 587/6, ils ravagèrent Jérusalem, détruisant le Temple et mettant fin à la monarchie locale. Dans ces conditions, l'historien n'est pas étonné de rencontrer des réactions acerbes dans des textes bibliques : qu'on songe, par exemple, aux oracles de Jérémie évoquant la chute de Babylone (Jr 50-51). En revanche, il est surprenant de constater que toute une série de textes bibliques s'en prend de façon non moins amère à une petite nation voisine, Edom, tantôt accusée de s'être réjouie du sort de Juda ou d'avoir participé à sa destruction (Ez 35 ; Ab 8-15 ; Jl 4.19 ; Ps 137.7), tantôt simplement condamnée (Es 63.1-6 ; Lm 4.21-22). Ces références textuelles (et quelques autres), conjuguées à une poignée de découvertes épigraphiques ainsi qu'à des données archéologiques, ont conduit à une reconstitution historique, devenue classique, des

relations entre Juda et Edom autour du VI^e s. Trois étapes majeures sont discernées¹ :

1. Dès le milieu du VII^e s., les Edomites auraient exercé une pression sur leur voisin en empiétant ici et là sur le territoire du Néguev.
2. Ils se seraient ensuite joints aux Babyloniens dans la guerre contre Juda au début du VI^e s.

¹ Voir différents éléments chez I. Beit-Arieh, « The Edomites in Cisjordan », in D. V. Edelman (dir.), *You Shall Not Abhor an Edomite For He Is Your Brother. Edom and Seir in History and Tradition*, Archaeology and Biblical Studies 3, Atlanta, Scholars Press, 1995, p. 33-40 ; idem, « Historical Overview. I. The Iron Age », in I. Beit-Arieh (dir.), *Horvat 'Uza and Horvat Radum. Two Fortresses in the Biblical Negev*, Monograph series 25, Tel Aviv, Emery and Claire Yass Publications in Archaeology, 2007, p. 331-333 ; M. Liverani, *Israel's History and the History of Israel*, London/New York, Routledge, 2014, p. 196 ; remarquable synthèse chez A. Lemaire, « Edom and the Edomites », in A. Lemaire et B. Halpern (dir.), *The Book of Kings. Sources, Composition, Historiography, and Reception*, VTSup 129, Leiden/Boston, Brill, 2010, p. 225-244, spéc. 235-240.

3. Ils auraient alors profité de l'occasion pour annexer tout ou partie du Néguev.

Or, chacun de ces points a récemment fait l'objet d'une contestation en vertu d'un réexamen critique des sources disponibles. Par exemple, J. M. Tebe estime que les traditions bibliques relatives au point (2) relèvent d'une sorte de légende², et P. Guillaume considère que (3) ne repose sur aucune preuve³. Il est donc temps de rouvrir le dossier des relations entre Edom et Juda aux VII^e et VI^e s. Nous le ferons en interrogeant les sources bibliques, épigraphiques et archéologiques pertinentes, pour savoir si les connaissances actuelles apportent ou non un soutien aux trois étapes du scénario évoqué plus haut.

II. LES TEXTES BIBLIQUES

Si l'ensemble des exégètes et des historiens s'accorde à discerner dans la Bible hébraïque une tradition d'antagonisme à l'égard d'Edom, beaucoup se contentent de citer en bloc toute une chaîne de versets comme appui à tel ou tel aspect du scénario évoqué plus haut. Pourtant, certains textes ne contiennent que des condamnations assez vagues. De plus, certains passages sont en relation de dépendance littéraire à l'égard d'autres, de sorte que l'on ne dispose pas forcément de sources indépendantes. Que nous apprennent donc réellement les textes ?

Violence commise lors des attaques babyloniennes

Un examen serré permet tout d'abord de distinguer différents reproches, et parfois de repérer la propagation de motifs au fil des textes (voir le tableau). En premier lieu, le passage qui semble le plus ancien, peut-être antérieur aux invasions babyloniennes (Jr 49.7-22)⁴, ne contient qu'une critique assez générale de l'orgueil d'Edom, thème qui réapparaît dans deux textes plus récents : Ezéchiel 35 et Abdias (v. 3-4 : une reprise, parfois mot pour mot, de Jr 49.16). A leur tour, ces derniers oracles introduisent deux nouveaux motifs. Il s'agit,

d'une part, de la *Schadenfreude* : les Edomites se seraient réjouis à la vue de la détresse des Judéens (Ez 35.15 ; Ab 12) ; une idée que l'on retrouve dans le Psautier (Ps 137.7), sans qu'il soit possible de savoir si une influence s'est exercée des prophètes au poète ou vice-versa. D'autre part, apparaît l'accusation d'une violence exercée par Edom à l'égard des habitants de Juda. Aucun des deux textes prophétiques en question ne mentionne explicitement une invasion babylonienne, mais ils situent tous deux le méfait édomite « au jour de la détresse » des Judéens (Ez 35.5 ; Ab 10-14), allusion transparente au sort subi par Jérusalem au début du VI^e s. Il faut signaler au passage un autre passage d'Ezéchiel (Ez 25.12-14), qui évoque sans indication circonstancielle une « vengeance » exercée par Edom.

Le livre d'Abdias offre des détails dans sa section centrale (v. 8-15). L'intérieur du passage (v. 9-14) évoque le « jour de la détresse » de Juda, où Edom a maltraité son « frère », tandis que ses extrémités (v. 8 et 15) annoncent un « jour » de jugement où Edom, ainsi que les autres nations, seront sanctionnées⁵. Les Edomites auraient non seulement « retranché » des Judéens cherchant à s'échapper (v. 14), mais aussi pénétré dans Jérusalem pour piller ses richesses (v. 13⁶).

On notera en outre que le thème de la violence édomite ressurgit dans le livre de Joël (4.19) au moyen d'une expression ramassée (מִמָּחֶמֶס בְּנֵי יְהוּדָה, « à cause de la violence [exercée contre] les fils de Juda ») vraisemblablement inspirée d'Abdias 10 (מִמָּחֶמֶס אֶחָיִךְ יַעֲקֹב, « à cause de la violence [exercée contre] ton frère Jacob »).

Participation à une coalition babylonienne

Dans la mesure où Joël emprunte à Abdias, lequel pourrait bien avoir utilisé Ezéchiel⁷, il semble à première vue que l'on ne dispose ici que d'une seule véritable source et de quelques échos. Toutefois, Abdias innove par rapport à ses prédécesseurs puisqu'il évoque une participation édomite à la prise de Jérusalem. Or Edom était alors, selon toute probabilité, vassal de l'empire babylonien (il faut attendre le milieu du VI^e s. pour trouver l'indice d'une rupture entre les deux nations⁸). Si Edom

² J. M. Tebes, « The Edomite Involvement in the Destruction of the First Temple. A Case of Stab-in-the-Back Tradition? », *JSOT*, 2011, n°36 (2), p. 219-255.

³ P. Guillaume, « The Myth of the Edomite Threat. Arad Letters No 24 and 40 », *KUSATU*, 2013, n°15, p. 106.

⁴ Ce passage de Jérémie a vraisemblablement servi de source à Abdias, qui en reprend toute une série de versets avec une certaine liberté (voir par exemple P. R. Raabe, *Obadiah*, AB 24D, New York/London/Toronto, Doubleday, 1996, p. 22-31). Or ce texte semble encore ignorer la tradition selon laquelle Edom a agressé Juda au début du VI^e s. Avec L. C. Allen (*Jeremiah. A Commentary*, OTL, Louisville/London, Westminster John Knox, 2008, p. 461), il ne nous semble pas exister de raison suffisante pour l'écarter des textes authentiquement jérémiens.

⁵ Pour une analyse du passage, voir M. Richelle, « La structure littéraire du livre d'Abdias », *BN*, à paraître.

⁶ Jérusalem est qualifiée ici de « porte du peuple », selon une image attestée en Mi 1.9.

⁷ A moins que cela ne soit l'inverse ; en tout état de cause, les deux textes ont trop de points de contact thématiques pour qu'une dépendance littéraire ne doive être envisagée. Comme la tendance d'Abdias aux emprunts littéraires est amplement attestée, nous inclinons à penser que c'est lui qui s'inspire d'Ezéchiel.

⁸ La chronique de Nabonide signale qu'en 553/2, son armée a établi ses quartiers « face à Edom » (on peut aussi traduire « face à la ville d'Edom », peut-être la capitale, Buṣeirah). Voir J.-J. Glassner, *Chroniques mésopotamiennes*, Paris, Les Belles-Lettres, 1993, p. 202.

a frappé Juda en 597/6 et/ou en 587/6, c'est probablement parce que son suzerain exigeait de lui une assistance militaire⁹.

En ce qui concerne 597/6, tel est précisément ce qu'affirment deux textes bibliques, rarement pris en considération dans la discussion historique parce que leur pertinence n'apparaît que si l'on tient compte d'une donnée de critique textuelle : la similarité graphique entre les lettres D et R dans les manuscrits hébreux, qui explique une confusion entre « Edom » et « Aram » dans plusieurs textes. Cette erreur est certainement intervenue dans le passage suivant des livres des Rois où il faut corriger le texte massorétique, comme l'a noté A. Lemaire¹⁰ : « Nabuchodonosor, roi de Babylone, se mit en campagne. Joïaquin lui fut soumis pendant trois ans ; mais il changea et se rebella contre lui. Alors il (Nabuchodonosor) envoya contre lui des troupes de Chaldéens, des troupes d'Edom, des troupes de Moab et des troupes d'Ammon » (2 R 24.1-2). De fait, à cette époque, il n'y a guère de sens à parler de « troupes d'Aram » (comme le fait le texte hébreu traditionnel) puisque le royaume de Damas a disparu à la fin du VIII^e s. En revanche, la mobilisation simultanée des trois royaumes transjordanien par leur suzerain babylonien n'a rien de surprenant au plan historique. Selon nous, un raisonnement semblable s'applique à un verset de Jérémie où les Rékabites affirment, lors d'un dialogue censé avoir lieu durant le règne de Joïaquin : « Lorsque Nabuchodonosor, roi de Babylone, a envahi ce pays, nous avons dit : Allons, rendons-nous à Jérusalem, fuyons l'armée des Chaldéens et l'armée d'Edom » (Jr 35.11).

L'indication du livre des Rois a toute l'apparence d'une donnée tirée d'une annale royale ; il n'y a guère de raison de remettre en question l'ancienneté et la plausibilité de cette information fournie sobrement. Si le passage de Jérémie ressortit à un autre genre littéraire, la clause concernant Edom y apparaît de manière incidente et semble également dépourvue de toute orientation idéologique. Il est vrai, cependant, que le livre de Jérémie a

fait l'objet d'un développement littéraire lié, à un certain stade du moins, au livre des Rois, puisque c'est de ce dernier que provient l'appendice historique que constitue Jérémie 52¹¹. En ce sens, Jérémie et 1-2 Rois ne constituent pas, globalement, deux sources indépendantes. Néanmoins, l'information fournie en Jr 35.11 ne semble pas inspirée de 2 Rois 24.1-2. En effet, le contexte est nettement différent ; l'information est livrée chez Jérémie comme en passant, et sans reprendre l'ensemble des données qu'on trouve en 2 Rois (pas de mention des Ammonites ou des Moabites) ; les termes militaires utilisés sont différents (הָיָל en Jr 35.11 ; גָּדִיד en 2 R 24.2).

Prise de territoires

Il reste à considérer deux autres informations potentielles¹². D'une part, l'oracle d'Ezéchiel contre Edom accuse ce dernier d'avoir convoité le territoire judéen (Ez 35.10 ; TOB). Au chapitre suivant, dans un oracle adressé aux « montagnes d'Israël », le prophète s'exprime « contre toutes les autres nations et contre Edom tout entier parce qu'ils se sont approprié mon pays » (Ez 36.5 ; TOB). Ainsi, Edom est accusé d'avoir pris des terres judéennes. Le même reproche semble réapparaître en Abdias 17. Si le texte massorétique indique que « la maison de Jacob reprendra ses possessions » (יִרְשׁוּ בֵּית), il paraît préférable de suivre la leçon d'un manuscrit de Murraba'at (מורישיהם), reflétée par la plupart des versions, et de comprendre que « la maison de Jacob dépossédera ceux qui l'avait dépossédée »¹³. Or le verbe employé ici (יִרְשׁ) dénote régulièrement le fait de prendre possession de *territoires*. Eu égard au contexte immédiat, qui décrit la revanche de Juda (appelé « Jacob » dans ce livre) sur Edom, et à la logique d'ensemble du livre, rempli de retournements de situation au détriment de ce dernier pays, il faut vraisemblablement lire dans ce verset une promesse de récupération de terres auparavant annexées par les Edomites. Ici encore, toutefois, les oracles d'Ezéchiel et d'Abdias ne peuvent être tenus pour des sources indépendantes.

Certains chercheurs attribuent également à Nabonide la destruction de l'acropole de Buseirah et du niveau IV de Tell el-Kheleifeh (K. Mellish, « Edom, Edomites I », in *EBR* 7, col. 407) ; on a également fait un rapprochement entre le passage de Nabonide à travers Edom et un relief rupestre néo-babylonien qui semble le représenter à al-Sela' (F. Zayadine, « Le relief néo-babylonien de Sela' près de Tafileh. Interprétation historique », *Syria*, 1999, n°76, p. 83-90, spéc. 88-89 ; Lemaire, « Edom and the Edomites », *op. cit.*, p. 241).

⁹ Il faut ajouter que J. Dykehouse estime déceler dans le livre d'Abdias des allusions à un traité entre Edom et Babylone (« Biblical Evidence from Obadiah and Psalm 137 for an Edomite Treaty Betrayal of Judah in the Sixth Century B.C.E. », *Antiquo Oriente*, 2013, n° 11, p. 75-128). La démonstration est ingénieuse mais fondée en bonne partie sur une méthodologie peu convaincante, discernant des allusions un peu partout en vertu de jeux supposés sur des racines sémitiques.

¹⁰ Voir Lemaire, « Edom and the Edomites », *op. cit.*, p. 236-237.

¹¹ A ce sujet, lire T. Römer, « From Deuteronomistic History to Nebiim and Torah », in I. Himbaza (dir.), *Making the Biblical Text. Textual Studies in the Hebrew and Greek Bible*, OBO 275, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, 2015, p. 10-12.

¹² Il faut ajouter qu'un verset de 3 Esdras évoque « le Temple, que les Iduméens avaient incendié lorsque la Judée fut dévastée par les Chaldéens » (3 Esd 4.45 ; TOB). Cette information semble inédite, mais, s'agissant d'un texte composé relativement tard (vers le III^e s. av. n. è.), il est difficile d'évaluer sa portée.

¹³ A. Gelston, *The Twelve Minor Prophets*, BHQ 13, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 2010, p. 59 (note sur le v. 17), 91*. La TOB a compris ainsi (« les gens de Jacob spolient ceux qui les avaient spoliés »).

Trahison

Enfin, Abdias fait probablement allusion à une alliance entre Juda et Edom en les présentant comme des « frères » (v. 10, 12). Il joue là, à l'évidence, sur la tradition relative aux jumeaux Jacob et Esaü (Gn 25-36), dont descendraient respectivement Juda et Edom, mais la pertinence de cette allusion, son « actualité » au moment de la composition du texte, s'explique sans doute par l'existence d'un accord diplomatique entre les deux pays¹⁴. Dans la mesure où le livre d'Abdias use abondamment du principe de retournement de situation ironique (dans une logique de rétribution), on comprendrait alors fort bien pourquoi le v. 7 raille Edom pour avoir été (à son tour, donc) trompé par ses anciens alliés. Le cas échéant, l'attitude d'Edom s'apparenterait à une trahison à l'égard de Juda, ce qui expliquerait en bonne partie la rancœur à son endroit.

Condamnations non explicitement motivées

Nous avons examiné jusqu'ici les textes qui adressent des reproches précis à Edom. D'autres passages font simplement état du courroux divin, sans motif explicite (Es 63.1-6) ou en évoquant de manière vague la méchanceté d'Edom (Lm 4.21-22). Pour autant, il fait peu de doute qu'ils annoncent la sanction d'un comportement jugé répréhensible à l'égard de Juda. Dans le cas de Lm 4.21-22, cependant, il est possible d'envisager un lien de dépendance littéraire avec au moins l'un des textes déjà considérés. En effet, la « joie » à laquelle Edom est ironiquement invitée (v. 21) constitue peut-être une allusion à celle qu'il est accusée ailleurs d'avoir éprouvée au temps du malheur de Juda (Ez 35.15 ; Ab 12 ; Ps 137.7), tandis que le motif de la « coupe » qu'Edom devra boire à son tour (v. 22) apparaît aussi en Jr 49.12 et implicitement en Ab 16. Quant à Es 63.1-6, cet oracle convoque une toute autre représentation de la colère divine et ne semble pas trahir d'influence de la part des textes précédents. En dépit de son caractère fortement imagé, on ne s'expliquerait pas l'origine d'un tel oracle sans un événement historique sous-jacent, à l'origine de l'idée d'une colère de Dieu contre Edom.

Bilan

En résumé, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1. Une multiplicité de textes bibliques condamnent l'attitude d'Edom à l'égard de Juda au début du VI^e s., mais, en tenant compte des liens littéraires entre plusieurs d'entre eux, il ne reste l'équivalent que d'un petit nombre de sources indépendantes. Néanmoins, en démêlant cet écheveau, il demeure un groupe de textes vraisemblablement non liés entre eux (comprenant au minimum 2 R 24.1-2 ; Ez 35-36 ; probablement Jr 35.11 et peut-être Es 63.1-6) dont il n'y a pas de raison sérieuse de douter qu'ils renvoient à un noyau historique. Expliquer, comme le fait Tebes, la naissance d'une tradition de rancœur à l'endroit d'Edom par l'idée qu'une légende de « coup de couteau dans le dos »¹⁵ aurait germé parmi les Judéens à partir de leur *perception* (erronée) de l'attitude édomite en 587/6 et plus tard, revient à avancer une idée originale mais qui demeure en dernière analyse une pure conjecture. En réalité, comme nous l'avons vu, nous n'avons pas affaire à *une seule* légende répercutée dans l'ensemble des textes, mais à un petit faisceau de traditions vraisemblablement indépendantes au départ, ainsi qu'à des échos.
2. Les chefs d'accusation les plus intéressants au plan historique font état : (a) d'une participation à une coalition dirigée par les Babyloniens en 597/6 (2 R 24.1-2 ; Jr 35.11) ; (b) d'une participation à la prise de Jérusalem, accompagnée de violences et de pillages (Ez 35, dont Ab 10-14 puis Jl 4.19 ne sont probablement que des échos) ; (c) d'une saisie de terres judéennes par Edom (Ez 35-36, influençant sans doute Ab 17) ; (d) de la trahison d'une alliance entre Juda et Edom (Ab). Parmi ces reproches, seul le dernier n'est attesté que par une seule source, Abdias, influencée par des textes antérieurs : on pourrait théoriquement supposer qu'il y a ici amplification d'une tradition par ajout d'un motif. Cela nous semble pourtant douteux, car la force rhétorique du propos du rédacteur d'Abdias repose, sur ce point, entièrement sur les références à la « fraternité » entre Juda et Edom et, partant, sur l'idée que ses contemporains les mieux informés étaient à mêmes d'y déceler l'allusion à un traité d'alliance ; par conséquent, sur le fait qu'ils étaient censés en avoir une connaissance préalable.
4. Il est difficile d'établir une chronologie relative pour ces événements : si 2 R 24.1-2 (comme Jr 35.11) renvoie à 597/6, les oracles d'Ezéchiel et d'Abdias ne fournissent pas de date claire, de sorte que l'on ne peut être sûr qu'ils évoquent également la première invasion babylonienne.

¹⁴ Voir par exemple M. Sweeney, *The Twelve Prophets*, vol. 1, Berit Olam, Collegeville, Liturgical Press, 2000, p. 283. Ici encore, Dykehouse estime discerner toute une série d'autres allusions dans Abdias et le Psaume 137, sans nous convaincre (« Biblical Evidence from Obadiah and Psalm 137 for an Edomite Treaty Betrayal of Judah in the Sixth Century B.C.E. », *op. cit.*)

¹⁵ Tebes, « The Edomite Involvement in the Destruction of the First Temple », *op. cit.*

Reproche/passage	Jr 49.7-22	Jr 35.11	Ez 25.12-14 ; 35 ; 36.5	Ps 137.7	Ab 1-21	Jl 4.19	2 R 24.1-2	Es 63.1-3	Lm 4.21-22
Simple condamnation								✓	✓
Orgueil	✓		✓		✓				
Approbation de la répression babylonienne ; <i>Schadenfreude</i>			✓	✓	✓				
Violence à l'égard des Judéens au moment d'une invasion babylonienne			✓		✓	✓			
Participation à une coalition babylonienne		✓					✓		
Saisie de terres judéennes			✓		✓				
Trahison d'une alliance avec Juda					✓				

III. LES TEXTES ÉPIGRAPHIQUES

Au-delà des traditions bibliques, quelques textes épigraphiques ont été considérés par plusieurs historiens comme des témoignages de l'implication des Edomites dans le Néguev, qu'il s'agisse d'une présence quelque peu « envahissante » dès la seconde moitié du VII^e s., en prélude à une invasion pour laquelle l'intervention babylonienne aurait servi de catalyseur, ou nettement plus tard, au IV^e s., comme conséquence de l'annexion de la région.

Une menace édomite ?

En premier lieu, deux ostraca d'Arad (n°24 et 40) méritent d'être considérés¹⁶. Le premier a été trouvé sur la pente du tell, hors de la forteresse, mais il peut être daté paléographiquement des environs de 600 av. n. è. On y lit surtout¹⁷ :

- un ordre : « vous les enverrez à Ramat-Négeb sous la direction de Malkiyahu fils de Qerobour et il les confiera à Elyasha' fils de Yirmiyahu dans Ramat-Négeb » (l. 13-16) ;
- deux clauses évoquant une crainte : « de peur qu'il arrive quelque chose à la ville » (PN YQRH 'TH 'YR ; l. 16) ; « de peur qu'Edom ne vienne là-bas » (PN TB' 'DM ŠMH ; l. 20) ;

¹⁶ Y. Aharoni, *Arad Inscriptions*, Jérusalem, Israel Exploration Society, 1981, p. 46-49, 70-74.

¹⁷ Nous reprenons ici des éléments de la traduction française d'A. Lemaire, *Inscriptions hébraïques*, vol. 1. *Les ostraca*, LAPO, Paris, Cerf, 1977.

- deux clauses qui soulignent la gravité et l'urgence de la situation : « l'ordre du roi vous incombe sur vos vies (BNBŠKM) » (l. 17-18) ; « j'ai envoyé pour vous avertir solennellement aujourd'hui les hommes d'Elyasha' » (l. 18-19).

Selon l'interprétation historique généralement retenue, un officier ordonne ici d'envoyer un groupe de soldats dans la ville de Ramat-Négeb car il prévoit son attaque par des Edomites¹⁸. Cependant, dans un article récent dont le titre évoque le « mythe de la menace édomite », P. Guillaume a remis en question cette analyse¹⁹. Selon lui, l'état lacunaire du texte ne permet pas d'affirmer que les personnes envoyées à Ramat-Négeb sont des soldats. Toutefois, on est ici en présence d'une missive à destination de quelqu'un qui réside dans un fort, qui est tenu d'obéir un ordre émanant du roi et se voit menacé de mort s'il ne s'exécute pas. Mais, précisément, Guillaume estime que la traduction « vous incombe sur vos vies » à la ligne 18 est mal établie. Il préfère un autre raisonnement, étymologique : « I note that root *nbs* is attested in Syro-Palestinian Arabic to designate a plant that sprouts out of the soil »²⁰. Toutefois, outre que ce rapprochement philologique semble fragile, il resterait à expliquer la place de ce mot dans son contexte immédiat ; or Guillaume ne propose pas de traduction pour la phrase dans laquelle se trouve le terme en question.

¹⁸ Par exemple Lemaire, « Edom and the Edomites », *op. cit.*, p. 238.

¹⁹ Guillaume, « The Myth of the Edomite Threat », *op. cit.*, p. 97-108.

²⁰ *Ibid.*, p. 100.

En outre, le même chercheur écrit, au sujet de l'expression « de peur qu'Edom ne vienne là-bas » (PN TB' 'DM ŠMH ; l. 20) : « I found no biblical parallels for the use of root *bw'* for a military assault »²¹. On peut répondre que l'acception « agressive » de ce verbe est attestée²² ; qu'un tel sémantisme n'est, de toute façon, pas nécessaire ici pour lire une menace ; enfin, que c'est bien le collectif « Edom » qui est visé, par simplement quelques Edomites, ce qui suggère une action d'envergure. En fin de compte, l'interprétation « classique » de cet ostrakon nous paraît demeurer plausible.

En ce qui concerne l'ostrakon n° 40, la plupart des épigraphistes, suivant en cela Aharoni²³, estiment que la dernière ligne évoque le « mal que Edom » (HR'H '[ŠR] 'D[M]) a commis²⁴. Or N. Na'aman a récemment émis l'hypothèse que cet ostrakon est contemporain du précédent et qu'il s'agit d'une pièce supplémentaire à verser au dossier d'une menace édomite au début du VI^e s.²⁵ Ici, P. Guillaume objecte à juste titre que l'encre de cette partie de l'inscription est très mal préservée²⁶. De surcroît, l'interprétation de Na'aman se heurte à un double problème chronologique, comme l'a signalé Lemaire²⁷ : non seulement la strate VIII, dont provient l'ostrakon, date de la fin du VIII^e s.²⁸, mais encore cette inscription ne relève pas du même horizon paléographique que l'ostrakon n° 24.

²¹ *Ibid.*, p. 104-105.

²² Voir par exemple Gn 34.27 ; 1 S 11.11 ; Jb 15.21 ; 20.22 ; Ez 32.11.

²³ Y. Aharoni, *Arad Inscriptions*, *op. cit.*, p. 71.

²⁴ Voir par exemple J. Renz et W. Röllig, *Handbuch der althebräischen Epigraphik*, vol. 3, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1995, p. 148.

²⁵ N. Na'aman, « Ostrakon 40 from Arad Reconsidered », in C. G. den Hertog, U. Hübner et S. Münster (dir.), *Saxa loquentur. Studien zur Archäologie Palästinas/Israels. Festschrift für Volkmar Fritz zum 65. Geburtstag*, AOAT 302, Münster, Ugarit Verlag, 2003, p. 199-204.

²⁶ P. Guillaume, « The Myth of the Edomite Threat », *op. cit.*, p. 101. En revanche, l'interprétation d'ensemble avancée par Guillaume nous semble discutable. Il estime lire la racine R'H (« paître ») aux lignes 9 et 13, et en déduit que le texte évoque des « shepherding matters » (p. 102-104). La lecture R proposée nous semble possible à la l. 13, mais douteuse à la l. 9 où l'on distingue un léger dépassement en haut et à droite de la hampe, comme dans un D de cette époque (voir C. A. Rollston, « Northwest Semitic Cursive Scripts of Iron II », in J. A. Hackett, W. E. Aufrecht [dir.], « *An Eye for Form* ». *Epigraphic Essays in Honor of Frank Moore Cross*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2014, p. 211.) Surtout, Guillaume ne propose pas de traduction des phrases dans lesquelles ces verbes sont censés apparaître, de sorte que son interprétation ne repose que sur des mots isolés. (Je remercie A. Lemaire pour m'avoir communiqué d'excellentes photographies des ostraca n° 24 et 40.)

²⁷ Lemaire, « Edom and the Edomites », *op. cit.*, p. 236.

²⁸ Sur ce point la datation d'Aharoni est maintenue par Z. Herzog, « The Fortress Mound at Tel Arad. An Interim Report », *TA*, 2002, n° 29, p. 14.

Des indices d'une « pression » édomite ?

En deuxième lieu, un ostrakon²⁹ et un sceau³⁰ de Tel 'Aroer ainsi qu'un ostrakon de Ḥorvat 'Uza³¹ ont été interprétés comme des indices d'une « expansion » des Edomites dans le Néguev dès la fin du VII^e s.³², ou, plus prudemment, d'une « pression » exercée par eux dans cette région peu avant 597 av. n. è.³³ Cela dit, si les ostraca découverts à Ḥorvat 'Uza et à Tel 'Aroer appartenaient, chacun, à une strate détruite au début du VI^e s., le rapport des fouilles indique que le sceau de Tel 'Aroer a été retrouvé dans le niveau IV³⁴, daté du VIII^e s.³⁵ De plus, le lieu de provenance de l'objet n'est pas nécessairement identique à l'endroit où il a été inscrit : notamment, le genre littéraire (épistolaire) de l'ostrakon de Ḥorvat 'Uza suggère qu'il a pu provenir d'une autre ville. En l'occurrence, le même site a livré pas moins de trente-cinq inscriptions hébraïques : il s'agissait d'un fort judéen. Certes, la localisation de cet ostrakon suggère la présence à Ḥorvat 'Uza d'un individu capable de comprendre l'écriture et la langue édomites (proches de leurs pendants en hébreu, mais avec des différences notables). Néanmoins, le fait que des individus édomites résident en des sites judéens ne nous semble pas impliquer une pression édomite sur ces territoires. Cette présence s'expliquerait aussi bien dans le cadre d'une « interprétation » du Néguev comme espace pacifique d'échanges commerciaux (voir *infra*).

Des indices d'une migration édomite ?

La situation est un peu différente dans le cas du dernier lot d'inscriptions à considérer, les ostraca araméens d'Idumée (IV^e s.), dont l'onomastique indique la présence d'un nombre relativement élevé d'Edomites dans la région³⁶. (Le nom même « Idumée » provient, *via* le grec, d'« Edom ».) De manière analogue, des noms propres arabes dans les ostraca d'Idumée renvoient à l'existence

²⁹ J. Naveh, « An Edomite Inscription », in Y. Thareani (dir.), *Tel 'Aroer. The Iron Age II Caravane Town and the Hellenistic-Early Roman Settlement*, Jérusalem, Nelson Glueck School of Biblical Archaeology/Hebrew Union College/Jewish Institute of Religion, 2011, p. 227.

³⁰ N. Avigad et B. Sass, « An Edomite Seal », in Y. Thareani (dir.), *Tel 'Aroer*, *op. cit.*, p. 227.

³¹ I. Beit-Arieh, « Epigraphic Finds », in I. Beit-Arieh (dir.), *Ḥorvat 'Uza and Ḥorvat Radum*, *op. cit.*, p. 133-137.

³² Beit-Arieh, « The Edomites in Cisjordan », *op. cit.*, p. 36-38.

³³ Lemaire, « Edom and the Edomites », *op. cit.*, p. 237-238 (il note aussi la présence de noms propres édomites sur deux ostraca d'Arad datés des environs de 600 av. J.-C.)

³⁴ N. Avigad et B. Sass, « An Edomite Seal », *op. cit.*, p. 227.

³⁵ Y. Thareani (dir.), *Tel 'Aroer*, *op. cit.*, p. 2, tableau 1.1.

³⁶ Voir désormais B. Porten et A. Yardeni, *Textbook of Aramaic Ostraca from Idumea*, vol. 1, Winona Lake, Eisenbrauns, 2014, et le second volume à paraître.

du royaume de Qédar au V^e s. Toutefois, s'il paraît raisonnable de penser que la présence de nombreuses personnes aux noms édomites dans la région au IV^e s. est le fruit d'une installation dans la région sur une « longue durée », peut-on pour autant établir un lien avec des événements remontant au début du VI^e s. ? On pourrait concevoir que les infiltrations édomites ont commencé plus tard.

Bilan

En définitive, du maigre dossier épigraphique disponible, on retiendra surtout l'ostracon n°24 d'Arad, qui semble bien corroborer la tradition biblique d'une attaque de Juda par les Edomites au début du VI^e s. Les autres indices épigraphiques peuvent éventuellement constituer des illustrations de la présence d'Edomites dans le Néguev s'il est démontré par ailleurs qu'ils s'y sont établis, mais ne suffisent pas à prouver à eux seuls la réalité d'une expansion au VII^e s. ou d'une annexion au début du VI^e s. Les autres données archéologiques étayaient-ils, toutefois, ces hypothèses ?

IV. LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La thèse d'une pénétration édomite dans le Néguev durant la seconde moitié du VII^e s., défendue par I. Beit-Arieh, est fondée au plan archéologique sur trois types de données³⁷.

Céramique édomite

Il s'agit tout d'abord de la présence de céramique « édomite » datant de la fin du VII^e ou du début du VI^e sur toute une série de sites du Néguev : Kadesh-Barnea, Tel Malḥata, Tel 'Aroer, Ḥorvat Qitmit, Tel Masos, Tel 'Ira, Ḥorvat 'Uza, 'En Ḥaṣeva, Tel Sera' et Tel Haror³⁸. Cependant, on sait à présent que ce type de céramique est attesté dans le sud du royaume de Juda, principalement dans la vallée de Béer-Sheba, dès le VIII^e s.³⁹. L'explication qui vient le plus naturellement à l'esprit est celle d'une importation commerciale. D'un autre côté, une étude pétrographique récente a révélé que la majeure partie de la céramique en question ne provenait pas d'Edom mais avait été fabriquée localement, au sud-est de la vallée de Béer-Sheba⁴⁰. De plus, dans une partie des sites, la

céramique édomite est prépondérante⁴¹. Tout cela suggère que ces trouvailles archéologiques ne doivent être interprétées ni comme la manifestation d'une pression effectuée sur Juda à la toute fin de l'histoire de son royaume, ni comme le simple résultat d'échanges commerciaux. Il s'agit plus vraisemblablement de témoignages d'une implantation de longue date.

Deux sites entièrement édomites, Ḥorvat Qitmit et En Ḥaṣeva

Le deuxième élément invoqué par Beit-Arieh est l'apparition dans le Néguev de deux sites considérés comme édomites, Ḥorvat Qitmit et 'En Ḥaṣeva, au VII^e s. selon lui. Dans le premier cas, le matériel archéologique est si marqué que l'on parle généralement de « sanctuaire édomite »⁴². Or Ḥorvat Qitmit se trouve tout au nord du Néguev, entre Tel Malḥata et Ḥorvat 'Uza. Que dit ce constat de l'implication édomite dans la région ? Tout dépend de l'interprétation qui est faite du site. Au vu du caractère « éclectique » du matériel qui y a été retrouvé, ainsi que de sa position géographique, I. Finkelstein estime qu'il s'agit d'un sanctuaire local destiné à l'usage de caravaniers d'origines diverses⁴³. Un réexamen des objets suggère plutôt que le site était exclusivement édomite⁴⁴. Quant à la date d'apparition de ce site, on a évoqué la fin du VII^e s.⁴⁵, ou le début du VI^e s.⁴⁶. Mais il est apparu depuis que la céramique possédait davantage de parallèles dans des strates du VIII^e s. et de la première moitié du VII^e s., ce qui suggère que le site de Qitmit existait déjà dans première moitié du VII^e s., si ce n'est avant⁴⁷.

S'agissant de 'En Ḥaṣeva, l'attention des historiens s'est portée sur la strate IV (datant des VII^e-VI^e s.), où les vestiges témoignent, selon les fouilleurs, d'une fortresse construite par Josias ainsi que d'un sanctuaire édomite qu'il a pu désacraliser lors de sa réforme⁴⁸. Lemaire

'Uza and Ḥorvat Qitmit », in J. M. Tebes (dir.), *Unearthing the Wilderness*, op. cit., p. 301.

⁴¹ L. Singer-Avitz, « Edomite Pottery in Judah in the Eighth Century », op. cit., p. 272.

⁴² I. Beit-Arieh, *Ḥorvat Qitmit. An Edomite Shrine in the Biblical Negev*, Monograph Series 11, Tel Aviv, Tel Aviv University, 1995.

⁴³ I. Finkelstein, « Ḥorvat Qitmit and the Southern Trade in the Late Iron Age II », *ZDPV*, 1992, n°108, p. 156-170.

⁴⁴ P. Beck, « Ḥorvat Qitmit Revisited via 'En Ḥaṣeva », *TA*, 1996, n° 23, p. 102-114. Dans le même sens, voir N. Na'aman, « No Anthropomorphic Graven Image. Notes on the Assumed Anthropomorphic Cult Statues in the Temples of YHWH in the Pre-Exilic Period », *UF*, 1999, n° 31, p. 408-410.

⁴⁵ Beit-Arieh, *Ḥorvat Qitmit*, op. cit., p. 303.

⁴⁶ Lemaire, « Edom and the Edomites », op. cit., p. 239.

⁴⁷ L. Freud, « Local Production of Edomite Cooking Pots in the Beersheba Valley », op. cit., p. 301.

⁴⁸ R. Cohen et Y. Yisrael, « The Iron Age Fortresses at 'En Ḥaṣeva », *BA*, 1995, n°58 (4), p. 223-235.

³⁷ Beit-Arieh, « The Edomites in Cisjordan », op. cit., p. 33-40 ; idem, « Historical Overview. I. The Iron Age », op. cit., p. 333-334.

³⁸ L. Singer-Avitz, « Edomite Pottery in Judah in the Eighth Century », in J. M. Tebes (dir.), *Unearthing the Wilderness. Studies in the History and Archaeology of the Negev and Edom in the Iron Age*, ANES Supplement 45, Leuven/Paris/Walpole, Peeters, 2014, p. 267.

³⁹ *Ibid.*, p. 267-281.

⁴⁰ L. Freud, « Local Production of Edomite Cooking Pots in the Beersheba Valley. Petrographic Analyses from Tel Malḥata, Ḥorvat

estime plus vraisemblable que le site, proche du territoire des Edomites et contenant un temple dédié à leur religion, ait été entièrement édomite⁴⁹.

Ceinture de forts judéens gardant la frontière avec Edom

Demeure un constat frappant : on observe une « unprecedented fortification in this region during the 7th century BCE, greater than at any other time in its history »⁵⁰. Les fouilles des sites de Ḥorvat 'Uza, Ḥorvat Radum, Tel 'Aroer, Ḥorvat 'Anim, Tel Malḥata et Tel 'Ira ont en effet révélé la présence de fortifications⁵¹. Ḥorvat 'Uza et Ḥorvat Radum, par exemple, avaient pour fonction de garder la « route d'Edom », voie menant d'Arad à Edom en contournant le sud de la mer Morte. Il est difficile d'échapper à la conclusion que l'édification de cette ceinture fortifiée témoigne de la perception, par les Judéens au VII^e s., d'une menace représentée par le pouvoir édomite.

Par ailleurs, de manière frappante, le tracé de cette « ligne Maginot » paraît exclure du territoire de Juda l'essentiel du Néguev. Cela pourrait signifier que cette région n'était pas réellement dominée par les Judéens, comme on le suppose souvent : la frontière sud de Juda à la fin du Fer II aurait suivi une ligne horizontale passant légèrement au sud de Tel 'Aroer⁵². On pourrait certes aussi admettre que le Néguev n'était contrôlé que de manière lâche, comme il convient à des terres semi-désertiques. Selon Thareani-Sussely, la présence de bâtiments *extra-muros* aux abords de forts comme Ḥorvat 'Uza, destinés aux familles des soldats et/ou utilisés à du commerce, indique l'existence de relations pacifiques dans le Néguev⁵³. La poursuite d'activités commerciales avec le voisin édomite n'était pas contradictoire avec la mise en place d'une barrière de protection en prévision d'éventuels conflits futurs. Si l'on se souvient que plusieurs des forts concernés, comme Tel Arad, existaient

depuis des siècles, on peut conjecturer que le pouvoir judéen a fait au VII^e s. le choix d'étoffer ce petit réseau de fortifications plutôt que d'en créer un plus loin à partir de rien. Il est également possible de penser que le Néguev constituait tout simplement un territoire « international » fréquenté librement aussi bien par des Judéens que des Edomites.

Autre élément important : une partie au moins de ces sites ont été détruits au début du VI^e s. Si l'on peut hésiter entre attribuer ces ravages aux troupes babyloniennes ou édomites, il paraît vraisemblable qu'au moins certaines destructions ont été dues à ces derniers.

Bilan

De fait, de manière générale, l'ensemble des données accumulées depuis quelques années conduit une partie des archéologues à une réévaluation du statut du Néguev à la fin de l'âge du Fer. L'hypothèse d'un territoire strictement judéen faisant l'objet d'une expansion édomite à l'approche des invasions babyloniennes a laissé place à celle d'un espace où *coexistaient* Judéens et Edomites, sous les auspices de leur suzerain commun assyrien, peut-être dès la fin du VIII^e s.⁵⁴ L'importance du commerce international transitant par cette région durant la *Pax Assyriaca* (fin VIII^e s. – VII^e s.) transparaît d'ailleurs dans la découverte d'inscriptions sud-arabiques⁵⁵. Par ailleurs, si cette nouvelle manière d'envisager le Néguev est correcte, alors la question d'une annexion de ce territoire par les Edomites au début du VI^e s. ne se pose plus de la même manière. Il est possible que ces terres aient été encore considérées par des Judéens comme appartenant *de droit* à leur pays, mais, concrètement, il s'agissait apparemment depuis longtemps, *de facto*, d'un espace « international ».

Une réévaluation semble d'autant plus s'imposer qu'il ne faut pas projeter sur Edom le concept d'un « Etat-nation » cherchant à étendre des frontières rigides au détriment d'un royaume voisin. Les études les plus récentes soulignent que la structure sociale et politique des tribus édomites requiert une appréhension au moyen d'un modèle complexe et inhabituel⁵⁶. C'est ainsi, par

⁴⁹ Lemaire, « Edom and the Edomites », *op. cit.*, p. 238-239. On a également retrouvé un ostrakon édomite sur ce site, mais cela ne suffit pas à décider de l'appartenance nationale des habitants (C. A. Rollston, « The Iron Age Edomite Script and Language », in T. E. Levy, M. Najjar, E. Ben-Yosef [dir.], *New Insights into the Iron Age Archaeology of Edom, Southern Jordan*, vol. 2, Los Angeles, The Cotsen Institute of Archaeology Press, 2014, p. 966 et fig. 14.7).

⁵⁰ Beit-Arieh, « The Edomites in Cisjordan », *op. cit.*, p. 35.

⁵¹ Beit-Arieh, « Historical Overview. I. The Iron Age », *op. cit.*, p. 331.

⁵² I. Yezerski, « Burial-Cave Distribution and the Borders of the Kingdom of Judah toward the End of the Iron Age », *TA*, 1999, n°26, p. 253-270 (voir en particulier les cartes p. 263 et 265).

⁵³ Y. Thareani-Sussely, « Desert Outsiders. Extramural Neighborhoods in the Iron Age Negev », in A. Fantalkin et A. Yassur-Landau (dir.), *Bene Israel. Studies in Archaeology of Israel and the Levant during the Bronze and Iron Ages in Honour of Israel Finkelstein*, CHANE 31, Leiden/Boston, Brill 2008, p. 197-212, spéc. 208-209.

⁵⁴ Z. Herzog, « Beersheba Valley Archaeology and Its Implications for the Biblical Record », in A. Lemaire (dir.), *Congress Volume Leiden 2004*, VTSup 109, Leiden/Boston, Brill, 2008, p. 81-102, spéc. 97-98 ; L. Freud, « Local Production of Edomite Cooking Pots in the Beersheba Valley », *op. cit.*, p. 271-272.

⁵⁵ P. G. Van der Veen et F. Bron, « Arabian and Arabizing Epigraphic Finds from the Iron Age Southern Levant », in Tebes (dir.), *Unearthing the Wilderness*, *op. cit.*, p. 203-226.

⁵⁶ N. G. Smith, M. Najjar et T. Levy, « New Perspectives on the Iron Age Edom Steppe and Highlands », in T. E. Levy, M. Najjar, E. Ben-Yosef (dir.), *New Insights into the Iron Age Archaeology of Edom, Southern Jordan*, vol. 1, Los Angeles, The Cotsen Institute of Archaeology Press, 2014, p. 287-290.

exemple, que P. Bienkowski et E. van der Steen proposent de caractériser la situation dans le Néguev à l'aide d'un modèle d'interactions entre groupes tribaux⁵⁷.

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, qu'en est-il des éléments du scénario historique évoqué en introduction ? D'un côté, l'idée d'une participation active des Edomites à l'une au moins des attaques babyloniennes du début du VI^e s. se révèle encore plausible. En attestent aussi bien des textes bibliques dont le témoignage paraît crédible sur ce point, qu'un ostrakon d'Arad faisant état d'une approche militaire édomite. Les travaux de fortifications en bordure du Néguev, sans être un indice direct, apportent néanmoins un élément circonstanciel intéressant, en démontrant au minimum la perception d'une menace par les Judéens. La destruction d'une partie au moins de ces forteresses au début du VI^e s. pourrait être une trace de la participation guerrière édomite, bien que l'identité des assaillants ne puisse être, pour l'instant établie par les fouilles. Le croisement avec une autre source, l'ostrakon n° 24 d'Arad, le suggère en tout cas fortement.

En revanche, le débat sur une éventuelle expansion d'Edom dans le Néguev dès la seconde moitié du VII^e s., amplifiée au VI^e s. à la faveur de la répression babylonienne, ne se pose plus aujourd'hui dans les mêmes termes. Au nord du Néguev, la céramique édomite (attestée dès la fin du VIII^e s.), le site de Ḥorvat Qitmit (occupé dès la première moitié du VII^e s.) et la ceinture de forteresses judéennes pointent plutôt vers l'idée que le Néguev constituait un espace « partagé », où coexistaient Judéens et Edomites dès l'époque néo-assyrienne. Dans ce contexte, les rares et vagues références bibliques à une saisie de terres judéennes par Edom (Ez 36 ; Ab 17) pourraient néanmoins renvoyer à une réalité du VI^e s. : soit la mise en place d'une mainmise *exclusive* (annexion au sens plein du terme) des Edomites sur le Néguev après des décennies d'un usage commun, mainmise éventuellement perçue comme une dépossession de terres appartenant de droit à Juda ; soit la saisie de terres plus loin, au cœur même de l'ancien royaume. Quoi qu'il en soit, toute reconstitution des événements demeure provisoire et il est à espérer de nouvelles fouilles permettront de faire progresser les connaissances et d'affiner ou réviser les hypothèses actuelles.

⁵⁷ P. Bienkowski et E. van der Steen, « Tribes, Trade, and Towns. A New Framework for the Late Iron Age in Southern Jordan and the Negev », *BASOR*, 2001, n°323, p. 21-647.

